



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

### Agression contre Jordan Bardella

Question au Gouvernement n° 1062

#### Texte de la question

#### AGRESSION CONTRE JORDAN BARDELLA

**Mme la présidente** . La parole est à M. Emeric Salmon.

**M. Emeric Salmon** . Le 25 novembre, à Vesoul, Jordan Bardella et des agriculteurs ont été agressés. Cette agression s'inscrit dans un climat devenu hélas familial, entretenu par une extrême gauche qui banalise et justifie la violence. (*Exclamations* sur les bancs du groupe LFI-NFP.) La faiblesse des réactions de la classe politique pour condamner cette agression est inquiétante. Dès le lendemain, nous avons alerté la directrice académique des services de l'éducation nationale de Haute-Saône, après que des témoignages de parents d'élèves, diffusés sur une radio nationale, ont fait état d'une possible incitation à la violence au sein même du lycée de l'agresseur.

**M. Thierry Tesson** . Scandaleux !

**M. Emeric Salmon** . Si cela était confirmé, cela signifierait que dans un établissement scolaire de la République, des enseignants politisés auraient encouragé des adolescents à contribuer à un climat de violence envers des élus de la nation – une violation gravissime du devoir de neutralité. Mais le pire n'était pas encore advenu. Le 28 novembre, des syndicats d'extrême gauche de l'établissement ont publié un communiqué, non pas pour condamner l'agression mais pour soutenir publiquement l'auteur de cette violence politique !

**M. Thierry Tesson** . Incroyable !

**M. Emeric Salmon** . Non seulement la Dasen, dans la réponse qu'elle nous a adressée, ne condamne pas clairement ces prises de position, mais elle va jusqu'à écrire que les enseignants concernés « s'emploient avec beaucoup d'engagement et de détermination à former les citoyens ». Quels citoyens veut-on former lorsque l'on excuse par idéologie une agression contre des élus de la République ? Depuis des années, au sein de certains établissements, l'extrême gauche exerce une pression militante et diffuse l'idée que la violence serait légitime.

**Mme Mathilde Panot** . Le danger, c'est vous !

**M. Raphaël Arnault** . Il y a des terroristes chez vous !

**Mme Mathilde Panot** . Eh oui, c'est l'extrême droite qui tue dans ce pays !

**M. Emeric Salmon** . Aujourd'hui, c'est un jet de pierres à Saint-Malo, de la farine à Vesoul ou un coup de poing à Moissac. Mais que direz-vous demain, lorsque ceux qui auront été encouragés ou légitimés feront un pas de plus vers l'irréparable ? Monsieur le ministre, condamnerez-vous enfin clairement les syndicats d'extrême gauche, qui justifient la violence politique, notamment au sein de l'éducation nationale ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR. - Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

**Mme Danièle Obono** . Après la chasse aux universitaires, la chasse aux enseignants ?

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

**M. Édouard Geffray**, *ministre de l'éducation nationale*. Le principe de neutralité s'applique à tous les fonctionnaires dans l'exercice de leur fonction. Il connaît néanmoins des aménagements dans le cadre de l'exercice du droit syndical. Vous m'avez écrit il y a quelques heures au sujet de cette affaire, mais sans faire état des mêmes faits, puisque vous évoquiez alors des élèves invités à ne pas se faire photographier au côté d'une personnalité politique – quelle qu'elle soit. Vous expliquez à présent que ces élèves auraient été incités à commettre des actes de violence.

**M. Jean-Claude Raux** . Fake news !

**M. Édouard Geffray**, *ministre* . À la suite de votre courrier, j'ai rappelé la Dasen ainsi que la rectrice et aucun élément ne permet *a priori* de confirmer que des professeurs auraient procédé à une quelconque forme d'incitation à la violence. Si tel était le cas, nous aurions effectivement un problème. En principe, que ce soit dans la vie politique ou dans la vie en général, il convient d'éviter d'en venir à la violence physique – c'est du moins ma conviction.

Il arrive, en revanche, que des professeurs incitent leurs élèves à la prudence dans l'usage des images et des réseaux sociaux, et ce pour une simple et bonne raison : parce qu'il s'agit de les éduquer à limiter leur exposition publique, à ne pas afficher leur vie privée ainsi que leurs convictions politiques, philosophiques, religieuses – réelles ou supposées. C'est aussi l'un des enjeux de la neutralité de l'école.

**Mme la présidente** . La parole est à M. Emeric Salmon.

**M. Emeric Salmon** . Votre réponse fait malheureusement preuve d'une grande naïveté, monsieur le ministre. Le communiqué de presse des syndicats du 28 novembre soutenait clairement l'agression, demandant même à ce qu'elle soit mise en valeur. C'est scandaleux. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Emeric Salmon](#)

**Circonscription** : Haute-Saône (2<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 1062

**Rubrique** : Sécurité des biens et des personnes

**Ministère interrogé** : Éducation nationale

**Ministère attributaire** : Éducation nationale

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 4 décembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 4 décembre 2025